



---

# A.S. d'Électricité de Strasbourg – Section Tennis

## Règlement intérieur (validé lors de l'AG du 22/03/2019)

---

### 1. Table des matières

1.	Table des matières .....	1
2.	Contexte .....	2
3.	Règles de fonctionnement .....	2
3.1	Avant de venir jouer au club .....	2
3.2	Quand je viens jouer au club .....	2
3.2.1	Quand je viens jouer avec un/plusieurs invité(s) extérieur(s) au club .....	2
3.2.2	Quand j'ai terminé de jouer .....	3
3.3	Quand je quitte le club .....	3
4.	Non-respect des règles et sanctions .....	3

## 2. Contexte

Le présent règlement intérieur a été validé lors de l'Assemblée Générale du 22 mars 2019.

Il est spécifique au club de Tennis de l'Association Sportive d'Électricité de Strasbourg, et vient s'appliquer en complément du règlement intérieur et des statuts en vigueur au sein de l'Association Sportive d'Électricité de Strasbourg (documents accessibles à l'adresse « <http://www.ases.asso.fr/accueil/statuts-et-reglement> »).

Lors de chaque nouvelle inscription, un « kit de bienvenue électronique » est transmis au nouveau membre comprenant les documents suivants (également accessibles via la zone membres de notre site internet) :

- Statuts de l'Association Sportive d'Électricité de Strasbourg
- Règlement intérieur de l'Association Sportive d'Électricité de Strasbourg
- Règlement intérieur de l'Association Sportive d'Électricité de Strasbourg section Tennis
- Guide d'utilisation pour la réservation des courts en ligne

## 3. Règles de fonctionnement

### 3.1 Avant de venir jouer au club

- Je consulte le planning des réservations en ligne et **je réserve mon créneau horaire** sur le site du club **en respectant les règles en vigueur** décrites dans le guide d'utilisation prévu à cet effet
- Si finalement **je ne viens pas jouer sur le créneau réservé**, je le **supprime du planning des réservations le plus rapidement possible** afin de le rendre disponible pour les autres
- En cas d'absence/retard à un entraînement, je préviens l'entraîneur ou un co-équipier

### 3.2 Quand je viens jouer au club

- Je gare mon vélo dans les range-vélos prévus à cet effet
- Je n'amène **pas d'animaux**, même tenus en laisse
- Je suis courtois, poli, « fair-play » et respecte les autres personnes présentes
- Je joue au Tennis/Padel avec une tenue vestimentaire (pas torse nu) et des chaussures **adaptées**, et je nettoie **impérativement** (ou je change à l'idéal) mes chaussures en passant des terrains en gazon synthétique à la salle
- Avant de jouer, je m'assure que, dans le club house et les vestiaires, les portes et les fenêtres soient bien fermées (surtout lorsque le chauffage est opérationnel), et les lumières éteintes
- Je dépose les déchets **recyclables** (tubes de balles vides, ...) dans les poubelles **jaunes** prévues à cet effet
- Je dépose les **autres déchets** (alimentaires, ...) dans les poubelles **noires** prévues à cet effet
- J'emporte les **bouteilles ou autres objets en verre avec moi**
- Je dépose mes balles usagées (**et rien d'autre**) sans le tube dans les conteneurs prévus à cet effet
- Je laisse les vestiaires et les sanitaires dans l'état où je les ai trouvés en arrivant
- Je respecte les espaces verts et je ne les utilise pas comme des sanitaires

#### 3.2.1 Quand je viens jouer avec un/plusieurs invité(s) extérieur(s) au club

- Je réserve en ligne en indiquant le nombre d'invité(s) et en saisissant bien **le nom et le prénom** de chacun
- Je règle la/les invitation(s) **avant de jouer**, sur place dans la « boîte à invitations » (à côté du bar dans le club house) en déposant la somme (**10€ par invité**) dans une enveloppe prévue à cet effet, préalablement complétée avec les

informations demandées, ou directement via virement sur le compte du club **en n'oubliant pas d'indiquer le nom et le prénom de l'adhérent ainsi que le créneau horaire de la réservation**

- Les invitations avec un(e) partenaire classé(e) seconde série ou plus sont gratuites
- Je veille au respect de la présente charte par chaque invité
- En cas de non-respect des règles, **je suis responsable et je m'expose à des sanctions**

### 3.2.2 Quand j'ai terminé de jouer

- Je passe le **balai brosse sur les courts en gazon synthétique (Tennis et Padel)** et je **nettoie mes chaussures sur les terrains** afin d'y laisser le sable
- Si j'ai utilisé les points d'eau, je m'assure que les robinets soient correctement fermés
- Je coupe les éclairages des courts si je les ai utilisés

### 3.3 Quand je quitte le club

- J'éteins **toutes les lumières** (club house, vestiaires, éclairage des courts de Tennis et de Padel intérieurs et extérieurs)
- Je ferme **toutes les portes et les volets** (club house et vestiaires)
- Je laisse les lieux **propres et rangés**
- Je nettoie le bar si je m'en suis servi
- Je m'assure d'avoir **bien fermé le portillon** d'accès au complexe derrière moi

## 4. Non-respect des règles et sanctions

Toute infraction aux règles citées précédemment, constatée par un des membres du comité, donnera lieu à des sanctions selon la hiérarchie suivante :

- Avertissement écrit
- Exclusion temporaire d'une durée d'un mois
- Exclusion définitive sous validation de la commission de discipline de l'Association Sportive d'Électricité de Strasbourg

Le Président	Le Trésorier	Le Secrétaire
Nicolas GRUN 	Jean-Marie BRECH 	Laurent SPECHT 

Respecter ce règlement, c'est respecter le club, les installations et les gens qui vous entourent